

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT**

**A.O.O N° AOO 02/DG/16/10-2023/GKA/CI**

**TRAVAUX DE TERRASSEMENT  
PHASE 1**

*Novembre 2023*

## **PREFACE**

Ce dossier type d'appel d'offres allégé pour la passation des marchés de **travaux non complexes** reflète les dispositions du Code des marchés publics de Côte d'Ivoire (Décret N°2009-259 du 6 août 2009, tel que modifié par le décret N°2014-306 du 27 mai 2014), adopté en vue de la transposition en Côte d'Ivoire de la Directive N°04/2005/CM/UEMOA du 09 décembre 2005 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public dans l'UEMOA et la Directive N°05/2005/CM/UEMOA portant contrôle et régulation des marchés publics et des délégations de service public dans l'UEMOA en date du même jour.

La préparation de ce dossier type d'appel d'offres allégé pour la passation des marchés de travaux non complexes répond au souci de la Direction des Marchés Publics de mettre à la disposition de ses partenaires des dossiers faciles à élaborer en vue d'acquiescer des biens au meilleur rapport qualité/prix.

L'appropriation de ce dossier allégé par ces utilisateurs permettra à ceux-ci d'élaborer des dossiers de qualité d'une part et de gagner le pari de la célérité, d'autre part.

Le présent dossier type comprend les différentes parties et sections. Les clauses générales relatives aux Instructions aux Candidats (IC) et au Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) contenues dans le Dossier Type d'Appel d'Offres (DTAO) pris par décret n°2013-404 du 06 juin 2013, relatif aux appels d'offres de fournitures et de services connexes sont applicables.

Les IC et CCAG peuvent être intégralement consultés sur le site Internet de la Direction des Marchés Publics (DMP) : **[www.marchespublics.ci](http://www.marchespublics.ci)**

## Avis d'Appel d'Offres OUVERT (AOO)

### **GROUPE KASTOR AFRICA SA**

#### **Appel d'offres n° AOO 02/DG/09/11-2023/GKA/CI Lot unique : Travaux de terrassement phase 1 (ECO CITY)**

Pour faire face aux problèmes de logement en Côte d'Ivoire, le **GROUPE KASTOR AFRICA** a décidé d'accompagner l'État en mettant en place le projet de ville nouvelle dénommée « Eco City » dans le village d'Eplemlan à Adiaké, en Côte d'Ivoire. Ce projet innovant s'inscrit dans une forte volonté de répondre aux besoins en logements et d'améliorer les conditions de vie des populations.

Situé au Nord d'ADIAKE dans le Sud-Ouest ivoirien, Eco City s'étend sur une superficie de 1016 ha, en bordure de la lagune Aby.

1. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres ouvert (AO) telle que définie dans le Règlement de Passation des Marchés applicables aux appels du GROUPE KASTOR AFRICA SA, et ouverte à tous les soumissionnaires des pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.
2. Ces prestations, qui feront l'objet d'un marché, sont financées par les budgets prévus, à cet effet.
3. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du GROUPE KASTOR AFRICA SA (Direction Technique) à l'adresse définie au point 7, ci-dessous, et prendre connaissance du dossier d'Appel d'Offres Ouvert à la même adresse de 8 heures à 17 heures (heure locale).

Les soumissionnaires intéressés par cet appel d'offres peuvent consulter gratuitement en téléchargeant le dossier d'Appel d'Offres complet en français sur le [www.kastorafrica.com](http://www.kastorafrica.com).

Ou le retirer au siège du GROUPE KASTOR AFRICA SA contre le paiement d'un montant non remboursable de **Cent mille (100 000) francs CFA**.

<b>°LOT</b>	<b>DESIGNATIONS</b>	<b>DELAI D'EXECUTION</b>
<b>LOT unique</b>	<b>TRAVAUX DE TERRASSEMENT</b>	<b>03 mois</b>

4. Les offres des entreprises, dont la durée de validité est de **cent-vingt (120) jours**, à compter de la date limite de soumission, seront rédigées en langue française et remises sous pli fermé à l'adresse ci-après, au plus tard le **08 Décembre 2023, à 17 Heures GMT** à l'adresse suivante.

### **GROUPE KASTOR AFRICA SA**

**Côte d'Ivoire, Abidjan, Cocody, Riviera M'Badon à 100 m de l'ambassade de chine,  
08 BP 2292 Abidjan 08, Tel : +225 27 24 31 06 05**

***Web: [www.kastorafrica.com](http://www.kastorafrica.com)***

5. Les demandes d'informations complémentaires pourront être adressées par mail, au moins **trois (3) jours** avant la date limite de dépôt des dossiers d'appel d'offres, **à l'endroit de la**

« **Direction technique** ». Les compléments d'informations, seront portés à la connaissance des entreprises consultées au plus tard **un (1) jour** avant la date limite de dépôt des offres.

6. La visite de site se déroulera le **23 Novembre 2023 à ADIAKE. 11 Heures GMT** : pour ensemble des entreprises. Dans cette optique, les soumissionnaires sont priés de prendre contact avec **M. TRAORE Abdoul Karim**, tel :**225 27 24 31 06 05 / 07 58 12 11 90 / 07 04 94 37 36** ;  
*[Email: aktraore@kastorimmob.com](mailto:aktraore@kastorimmob.com)*

7. Les offres doivent comprendre un cautionnement provisoire par lot, établi par une banque agréée par le ministre chargé des finances de la République de Côte d'Ivoire ou délivré par une banque établie dans l'espace UEMOA, d'un montant de :

LOT N°	DESIGNATION	CAUTION
LOT 01	TRAVAUX DE TERRASSEMENT	<b>3 500 000</b>

8. Le présent appel d'offres est soumis aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment au décret N° 2015-525 du 15 juillet 2015 modifiant le décret N°2009-259 du 06 août 2009, portant Code des marchés publics, tel que modifié par le décret N°2014-306 du 27 mai 2014 et ses textes d'application.

*Administrateur Général*

**ZAGRE ISSOUF JOSEPH**

## **Section I. Instructions aux Candidats**

Les clauses des Instructions aux Candidats (IC) contenues dans le Dossier Type d'Appel d'Offres (DTAO) pris par décret n°2013-404 du 06 juin 2013, relatif aux appels d'offres de travaux sont applicables.

Les IC peuvent être intégralement consultées sur le site Internet de la Direction des Marchés Publics (DMP) : **[www.marchespublics.ci](http://www.marchespublics.ci)**

## Section II. Données Particulières de l'Appel d'Offres

Les données particulières qui suivent, complètent, précisent, ou amendent les clauses des Instructions aux Candidats (IC). En cas de conflit, les clauses ci-dessous prévalent sur celles des IC.

<b>A. Introduction</b>	
<b>IC 1.1</b>	Référence de l'avis d'appel d'offres N° AOO 02/DG/09/11-2023/GKA/CI
	Nom de l'Autorité Contractante : <b>GROUPE KASTOR AFRICA SA</b> Nom du Maître d'œuvre : <b>GROUPE KASTOR AFRICA COTE D'IVOIRE</b>
	<b>Nombre et identification des lots faisant l'objet du présent appel d'offres :</b> <b>- Lot Unique : TRAVAUX DE TERRASSEMENT</b>
<b>IC 2.1</b>	Source de financement du marché : <b>GKA SA</b>
<b>IC 4.1</b>	L'appel d'offres a été précédé d'une pré-qualification. <b>Non</b>
<b>IC 4.2</b>	La liste des entreprises sous sanction et/ou exclues de la passation des marchés peut être consultée sur le site Internet de la DMP ( <a href="http://www.marchespublics.ci">www.marchespublics.ci</a> ) ou dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics

**IC 5****Critères de qualification (voir section III. Critères d'évaluation et de qualification)**

Pour se voir attribuer le marché, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères ci-après :

**1-Situation administrative et juridique**

- Le cautionnement provisoire (le cautionnement provisoire doit être conforme au modèle de section IV et couvrir le montant du cautionnement indiqué dans le DAO, **sinon rejet de l'offre**)

- L'attestation de régularité fiscale

- L'attestation de mise à jour de la CNPS

- Le registre de commerce et du crédit mobilier conforme au modèle OHADA et en rapport avec l'objet de l'appel d'offre.

- L'attestation de régularité fiscale (originale ou copie certifiée à l'original) : le délai de validité est de **six(06) mois** à partir de la date à laquelle l'entreprise présente une situation régulière.

- L'attestation de mise à jour sociale (CNPS) (originale ou copie certifiée conforme à l'original) : le délai de validité est de **trois (03) mois** à partir de la date de validité inscrite sur ladite pièce.

NB : les attestations de régularité fiscales et de mise à jour sociale ne sont pas exigibles à l'ouverture. Elles ne le seront qu'à la notification d'attribution des marchés.

**2- Capacité technique et expérience**

Avoir une expérience en tant qu'entreprise principale dans la réalisation d'au **moins un (01) projet** de terrassement, de construction neuve ou de réhabilitation de bâtiment objet du présent marché au cours de cinq (05) dernières années (2019 à 2023) d'un montant minimum de : **Soixante Quinze Millions (75 000 000)**

FCFA

**Qualification et expérience du personnel clé/matériel****Personnel**

- Avoir un conducteur des travaux, technicien en travaux public ou bâtiment ayant **trois (03) ans** d'expérience au moins dans les travaux de terrassement.

**Matériels**

Avoir **un (01) véhicule de liaison, un (01) bulldozer, une (01) chargeuse, et un (01) pelle hydraulique comme** moyen matériel.

**3-Capacité financière**

- **Avoir réalisé un Chiffre d'Affaires (CA) annuel dans les travaux de BTP au cours des cinq dernières années au moins égal à cinquante millions (50 000 000) F CFA**

**NB : -Les Chiffres d'Affaires (CA) pourront être calculés à partir des attestations de bonne exécution (ABE) des cinq (5) dernières années. Les cinq dernières.**

- les entreprises de moins de **dix-huit (18) mois**, n'ayant pas d'attestation de bonne exécution, doivent fournir une déclaration fiscale d'existence (DFE). Elles doivent également produire en contrepartie du chiffre d'affaires, une attestation de disponibilité de crédit bancaire ne contenant pas de réserve par laquelle la banque s'engage à préfinancer le marché pour un montant au moins égal à **25%** du montant pour lequel l'entreprise soumissionne. **Le montant disponible doit être indiqué sur l'attestation bancaire de préfinancement, sinon rejet.**

- **NB : l'attestation de disponibilité de crédit bancaire ne doit pas comporter de réserve, sinon rejet**

- les entreprises de **plus de dix-huit (18) mois** d'existence devront fournir des attestations de bonne exécution pour des travaux de nature similaire correspondant au nombre d'années de leur existence.

**4- Délai garantie**

Le délai de garantie des travaux de terrassement a ECO CITY, objets du présent appel d'offres est de **Trois (3) mois** minimum. Les soumissionnaires fourniront une attestation de garantie des travaux dûment signée et cachetée, **sinon rejet.**

<b>B. Dossier d'appel d'offres</b>	
<b>IC 7.1</b>	Afin d'obtenir des <b>clarifications</b> uniquement, <b>s'adresser aux</b> : 1. Direction Technique du Groupe KASTOR AFRICA (27 24 31 06 05/07 58 12 11 90/ 07 04 96 37 36)
<b>IC 7.4</b>	Une réunion préparatoire est prévue : <b>non</b> Une visite du site est prévue : <b>oui, sinon rejet.</b> Aux lieux ci-après : <b>A Adiake</b> <b>Les Directions Régionales de la Construction concernées par le Projet</b>
<b>C. Préparation des offres</b>	
<b>IC 11.1 (j)</b>	<p>Le candidat devra joindre à son offre les autres documents suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le cautionnement provisoire (<b>l'original est exigé</b>), <b>sinon rejet</b> de l'offre,</li> <li>- une attestation bancaire datant de moins de six (06) mois, <b>sinon rejet : offre non conforme;</b></li> <li>- la copie de l'extrait de l'acte d'immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM), conforme au modèle OHADA et en rapport avec l'objet de l'appel d'offres, <b>sinon rejet</b> de l'offre;</li> <li>- le formulaire de renseignements sur les candidats, <b>sinon rejet</b> : offre non conforme</li> <li>- la lettre de soumission de l'offre dûment signé et cacheté, <b>sinon rejet</b> de l'offre,</li> <li>- le CCTP signé ou paraphé, <b>sinon</b> offre non conforme;</li> <li>- le CCAP signé ou paraphé, <b>sinon</b> offre non conforme;</li> <li>- le pouvoir habilitant du soumissionnaire, <b>sinon</b> offre non conforme</li> </ul> <p>- <b><u>N.B</u></b> :</p> <p><b>Pour être titulaire du marché, l'entreprise attributaire doit présenter une situation fiscale régulière à la date de notification de l'attribution ne datant pas de plus de six (06) mois, et une attestation sociale cotisante régulière ne datant pas de plus de trois (03) mois.</b></p> <p><b>La non- production des pièces fiscale et sociale, dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de notification de l'attributaire, entraîne le retrait du marché en vue d'une réattribution.</b></p> <p>- <b><u>N.B</u></b> :</p> <p>Prévoir un timbre fiscal de 1000 F CFA pour la soumission.</p>
<b>IC 13.1</b>	Sans objet

<b>IC 13.2</b>	Le délai d'exécution des travaux est de: <b>Trois (03) mois</b> <b><u>N.B</u> : Tout délai supérieur entraînera le rejet de l'offre.</b>		
<b>IC 13.4</b>	Les variantes techniques sont autorisées : <b>Non</b> <b><u>N.B</u> : un candidat n'est autorisé à soumettre une offre variante que s'il soumet une offre de base. L'Autorité contractante ne considérera que les variantes offertes par le candidat ayant soumis l'offre de base évaluée conforme et moins disante.</b>		
<b>IC 14.5</b>	Les prix proposés par les Candidats <b>seront fermes et non révisables.</b>		
<b>IC 15.1</b>	Les prix seront indiqués en <b>FRANCS CFA TTC</b>		
<b>IC 19.1</b>	La période de validité de l'offre, à compter de la date limite de remise des offres, sera de : <b>120 jours</b>		
<b>IC 20.1</b>	Un cautionnement provisoire est exigé : <b>Oui</b>  <b>Au choix du soumissionnaire, la forme de garantie de soumission est la suivante :</b> - consignation d'espèces auprès de la Banque de Dépôt du Trésor contre reçu et lettre de consignation (ACCD); - garantie bancaire; - cautionnement de banque;		
<b>IC 20.2</b>	<b><u>Cautionnement provisoire :</u></b>		
	<b>LOT N°</b>	<b>DESIGNATION</b>	<b>CAUTION</b>
	LOT Unique	TRAVAUX DE TERRASSEMENT ECO CITY (Phase 1)	3 500 000
<b>IC 21.1</b>	- Exemplaire original obligatoire : <b>un (01)</b>  - Nombre de copies : <b>Deux (02) : identiques en tout point à l'original</b>		

<b>D. Remise des offres et ouverture des plis</b>	
<b>IC 22.5 (b)</b>	Les offres devront comporter les autres identifications suivantes : <b><u>Ecrire sur l'enveloppe extérieure</u></b> : objet de l'appel d'offres Numéro de l'appel d'offres OFFRE A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DEPOUILLEMENT DES PLIS
<b>IC 23.1</b>	Aux fins de <b><u>remise des offres</u></b> , uniquement, l'adresse suivante : <b>GROUPE KASTOR AFRICA SACôte d'Ivoire, Abidjan, Cocody, Riviera M'Badon à 100 m de l'ambassade de chine, 08 BP 2292 Abidjan 08, Tel : +225 27 24 31 06</b> Date : Au plus tard le <b>08 Décembre 2023</b> Heure :17 heures <b>temps universel</b> .
<b>IC 26.1</b>	L'ouverture des plis aura lieu en session restreinte à l'adresse suivante : <b>la salle de réunion de GROUPE KASTOR AFRICA SACôte d'Ivoire, Abidjan, Cocody, Riviera M'Badon à 100 m de l'ambassade de chine, 08 BP 2292 Abidjan 08, Tel : +225 27 24 31 06</b> date : Heure : 10 heures 30 minutes <b>temps universel</b> .

<b>E. Évaluation et comparaison des offres</b>	
<b>IC 31.3</b>	<p>Les marchés seront passés sur prix <b>global et forfaitaire</b></p> <p>Le montant de l'offre figurant dans la soumission fera foi.</p> <p>La mise en exergue des erreurs arithmétiques ou les omissions permettra uniquement d'apprécier la pertinence de l'offre. Si l'offre est fortement déséquilibrée du fait des erreurs ou omissions, la COJO devra par écrit, demander au soumissionnaire, s'il est évalué conforme moins disant et s'il consent maintenir son offre. Sinon l'offre sera rejetée.</p>
<b>IC 32</b>	La seule monnaie utilisée pour les soumissions est <b>le Franc CFA</b> .
<b>IC 35</b>	Il n'est prévu aucune marge de préférence
<b>IC 40</b>	<p>Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre évaluée conforme, le moins disant dans la limite du seuil SF2 défini ci-après, pour le montant de sa soumission.</p> <p>L'offre le moins disant sera celle qui aura proposé le montant le moins élevé parmi les propositions administrativement et techniquement conformes et après que le montant de chaque proposition financière correspondante soit évalué, conformément aux dispositions ci-après :</p> <p><b><u>Méthode d'évaluation des seuils des offres financières (anormalement basses ou élevées)</u></b></p> <p>* Soit <b>E</b>, l'Estimation Administrative du projet (confidentielle).</p> <p>* Soit <b>P</b>, la moyenne des offres financières des soumissionnaires techniquement qualifiés.</p> $P = \frac{P_1 + P_2 + \dots + P_i + \dots + P_n}{n}$ <p><b>n</b>, étant le nombre des offres financières et <b>P<sub>i</sub></b> la <b>j<sup>ème</sup></b> offre financière.</p> <p>* Soit <b>M1</b> la moyenne pondérée calculée à partir de l'estimation administrative et de P.</p> $M1 = (40\%) \times P + (60\%) \times E$ $M1 = 0,4 \times P + 0,6 \times E$ <p>* Soit <b>SF1</b> le seuil des offres financières anormalement élevées</p> $SF1 = (120\%) \times M1 \text{ ou } SF1 = 1,2 \times M1$ <p><b>Une proposition financière P<sub>i</sub> est dite anormalement élevée si P<sub>i</sub> &gt; SF1 (si P<sub>i</sub> supérieur à SF1)</b></p> <p>* Soit <b>Q</b>, la moyenne des offres financières <b>soustraites de celles anormalement élevées</b> des soumissionnaires techniquement qualifiés</p> $Q = \frac{Q_1 + Q_2 + \dots + Q_j + \dots + Q_m}{m}$ <p><b>m</b> étant le nombre des offres financières et <b>Q<sub>j</sub></b> la <b>j<sup>ème</sup></b> offre financière.</p> <p>* Soit <b>M2</b> la moyenne pondérée calculée à partir de l'estimation administrative et de Q.</p> $M2 = (40\%) \times Q + (60\%) \times E$ $M2 = 0,4 \times Q + 0,6 \times E$

	<p>* Soit <b>SF2</b> le seuil des offres financières anormalement basses <b><math>SF2 = (80\%) \times M2</math> ou <math>SF2 = 0,8 \times M2</math></b> <b>Une proposition financière <math>Q_j</math> est dite anormalement basse si <math>Q_j &lt; SF2</math> (si <math>Q_j</math> inférieur à SF2)</b></p>
<b>G. Approbation du marché</b>	
<b>IC 45</b>	<p>Un cautionnement définitif est exigé dans un délai de <b>14 jours</b> suivant la réception de la notification d'approbation du marché au titulaire par l'autorité contractante.</p> <p>Le taux exigé est de : <b>Trois pour cent (3%) du montant initial du marché</b></p>

## Section III. Critères d'évaluation et de qualification

La présente section contient tous les facteurs, méthodes et critères que l'Autorité contractante utilisera pour s'assurer qu'un candidat possède les qualifications requises. Le Candidat fournira tous les renseignements demandés dans les formulaires joints à la Section IV, Formulaires de soumission.

### III-1 : Critères d'évaluation

#### 1.1 Variantes de délai d'exécution : pas de variante de délai.

L'offre sera rejetée si le soumissionnaire propose un délai plus long que celui indiqué dans les données particulières.

#### 1.2 Variantes techniques.

Les variantes techniques sont autorisées : (choisir l'option correspondante et supprimer la mention inutile)

Non

Oui

La variante technique : **Non**

#### 1.3 Sous-traitants spécialisés

Seule l'expérience spécifique de sous-traitants pour travaux spécialisés autorisés par le Maître de l'Ouvrage sera prise en compte. L'expérience générale et les ressources financières des sous-traitants spécialisés ne seront pas additionnées à celles du Soumissionnaire pour justifier sa qualification.

Les sous-traitants spécialisés doivent être qualifiés pour les travaux pour lesquels ils sont proposés et répondre aux critères suivants.

## III-2 : Critères de Qualification

Critères de Qualification			Spécifications de conformité				Documentation
Numéro	Objet	Critère	Entité unique	Groupement d'entreprises			Spécifications de soumission
				Toutes Parties Combinées	Chaque Partie	Une Partie au moins	
<b>1. Critères de provenance</b>							
1.1	Admissibilité	Appel d'offres précédé d'une pré-qualification.	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Formulaires ELI –1.1 et 1.2, avec pièces jointes
1.2	Non admis à participer	Entreprise résiliée avec faute ou en faillite	Doit satisfaire au critère	GE existant doit satisfaire au critère	Doit satisfaire au critère	Sans objet	Formulaire d'offre
1.3	Conflit d'intérêts	Pas de conflit d'intérêts	Doit satisfaire au critère	GE existant ou prévu doit satisfaire au critère	Doit satisfaire au critère	Sans objet	Formulaire d'offre
<b>2. Antécédents de défaut d'exécution de marchés</b>							
2.1	Antécédents de non-exécution de marché	Pas de défaut d'exécution incombant au soumissionnaire d'un marché au cours des <b>cinq (5)</b> dernières années	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Formulaire ANT -
<b>3. Situation financière</b>							
3.1	Situation financière	Bilan et autres états financiers	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Néant
3.2	Chiffre d'affaires annuel des activités de <b>BTP</b>	<b>Avoir réalisé un Chiffre d'Affaires (CA) annuel au cours des cinq dernières années dans les travaux de BTP au moins égal à cinquante millions (50 000 000) F CFA</b> <b>Les Chiffres d'Affaires (CA) pourront être calculés à partir des attestations de bonne exécution (ABE) des cinq (5) dernières années dans les travaux BTP.</b>	Doit satisfaire au critère	Doit satisfaire au critère	Sans objet	Doit satisfaire au critère	Formulaire FIN - 2.2
3.3	Capacité de financement	Accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, au moins égal à :	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Formulaires FIN - 2.3 et FIN 2.4
<b>4. Expérience</b>							
4.1	Expérience générale de travaux <b>BTP</b>	Expérience de marchés de travaux à titre d'entrepreneur au cours des <b>cinq (5) dernières années</b> qui précèdent	Doit satisfaire au critère	Doivent satisfaire au critère	Sans objet	Doit satisfaire au critère	Formulaire EXP

Critères de Qualification			Spécifications de conformité			Documentation	
Numéro	Objet	Critère	Entité unique	Groupement d'entreprises			Spécifications de soumission
				Toutes Parties Combinées	Chaque Partie	Une Partie au moins	
		la date limite de dépôt des soumissions. Cette expérience est évaluée à partir des Attestations de Bonne Exécution (ABE). Les ABE acceptées sont celles délivrées par les autorités contractantes, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre publics ou privés, organisations professionnelles reconnues et les institutions publiques internationales. Les ABE délivrées à des sous-traitants sont également acceptés si elles ont été contre signées par l'une des personnes publiques ci-dessus visées. Le nombre de projet de terrassement ou de VRD est de <b>deux (02)</b> . On entend par projet de VRD, les travaux <b>Terrassement, d'électrification, d'hydraulique, de routes etc...</b>					
4.2 a)	Expérience spécifique de <b>travaux de terrassement ou voirie.</b>	Avoir une expérience en tant qu'entreprise principale dans la réalisation d'au <b>moins un (01)</b> projet de construction neuve ou de réhabilitation de bâtiment du présent marché au cours de cinq (05) dernières années d'un montant minimum de : <b>Soixante Quinze Million (75 000 000) FCFA</b>  Expérience de marchés de travaux à titre d'entrepreneur <b>Les cinq dernières concernent les périodes de 2019 à 2023.</b>	Doit satisfaire au critère	Doivent satisfaire au critère	Sans objet	Doit satisfaire au critère	Formulaire EXP 3.2 a)
4.2 (b)		Avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur principal au moins :	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Formulaire EXP-3.2 (b)

### **NB : Expériences générales et spécifiques**

**Seules sont prises en compte, les attestations de bonnes exécutions (ABE) au cours des cinq (05) dernières comprenant le montant et la nature des prestations, les noms et les coordonnées des maîtres d'ouvrages, des maîtres d'ouvrages délégués, des maîtres d'ouvrages publics, des hommes ou gens de l'art (dans le domaine du BTP), la période d'exécution des prestations.**

## 5. Personnel

Le Candidat doit établir qu'il dispose du personnel pour les positions-clés suivantes :

Personnel clé	Formation	Expérience générale	Expérience spécifique	Nombre minimum
CONDUCTEUR DES TRAVAUX	INGENIEUR GENI CIVIL	Avoir au moins trois <b>(03) ans</b> d'expérience dans les travaux de <b>BTP</b>	Avoir participé à la réalisation d'au moins deux <b>(02)</b> projets de <b>(terrassment ou de voirie)</b> en tant que chef de chantier	01
CHEF CHANTIER	Technicien en <b>bâtiment (BT)</b>	Avoir au moins trois <b>(03) ans</b> d'expérience dans les travaux de <b>BTP</b>	Avoir participé à la réalisation d'au moins deux <b>(02)</b> projets de <b>(terrassment ou de voirie)</b> en tant que chef de chantier	01

(Note à l'attention de l'autorité contractante : la qualification maximum exigée pour le personnel d'encadrement est le Brevet de Technicien Supérieur ou équivalent. Selon la nature des travaux, le personnel d'encadrement peut être limité au seul chef de chantier. L'utilisation de ce dossier d'appel d'offres allégé ne nécessite pas la présence d'un Ingénieur.)

Le Candidat doit fournir les détails concernant le personnel proposé et son expérience en utilisant les formulaires PER 1 et PER 2 de la Section IV, Formulaires de soumission.

Le profil du personnel d'encadrement demandé est un profil minimum. Tout membre du personnel ayant une qualification supérieure sera accepté pour le poste proposé.

### NB :

- Les CV devront être conformes au modèle joint au présent DAO et signés par les intéressés et l'employeur ; les diplômes doivent être légalisés datant de moins de six (06) mois ; sinon rejet.

Ces documents doivent être rédigés en français, par un traducteur agréé.

- Joindre la photocopie recto-verso de la Carte Nationale d'Identité ou Attestation d'Identité en cours de validité du personnel proposé ; sinon rejet
- Le profil du personnel d'encadrement demandé est un profil minimum. Tout membre du personnel ayant une qualification supérieure sera accepté pour le poste proposé ; toutefois, un CV se rapportant à un diplôme non valable, ne sera pas pris en compte.
- Le contact téléphonique du Membre du Personnel d'Encadrement (MPE) est obligatoire ; sinon le CV sera non conforme
- L'engagement du MPE en vue de travailler au sein de l'entreprise si celle-ci est retenue pour l'appel d'offres est obligatoire ; sinon le CV sera non conforme (voir Formulaire PER-2);
- 
- La signature de l'intéressé doit figurer sur son curriculum vitae (CV); sinon le CV sera non conforme;
- L'expérience du MPE sera analysée ligne par ligne et considérée comme nulle (zéro année) sur la si tous les champs ne sont pas renseignés ;
- Le nombre d'années d'expérience (NAE) sera déterminé en faisant la différence des années entières.

## 6. Matériel

N°	Matériel	Nombre minimum
1	Buldozzer	01
2	Pelle hydraulique	01
3	Chargeuse	01
4	Camion ben	01
3	Véhicule de liaison	01

Le candidat doit fournir les détails concernant le matériel proposé en utilisant le formulaire MAT de la section III, formulaires de soumission.

**NB : le matériel en propre doit être justifié par un titre de propriété (carte grise pour le véhicules; les assurances pour les engins .**

**Une attestation de location du matériel sera exigée pour le matériel en location délivré par une structure officiellement déclarée (l'attestation de location doit être rédigé sur l'entête du loueur avec les mentions suivantes : nom, adresse, contact, numéro du compte contribuable, numéro du registre de commerce). Les copies des justificatifs des engins sollicitée, doivent être jointes à l'attestation de location.**

**En cas de location, la commission se réserve le droit de vérifier l'authenticité des pièces et s'assurer de la mise à disponibilité du matériel en temps voulu.**

## **Section IV. Formulaires de soumission**

### **Liste des formulaires**

## Formulaire de renseignements sur le candidat

[Le candidat remplit le tableau ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le tableau ne doit pas être modifié. Aucune substitution ne sera admise.]

Date: [insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]

AAO numéro : [insérer le nom de l'Avis d'Appel d'Offres]

1. Nom du candidat : [insérer le nom légal du candidat]	
2. En cas de groupement, noms de tous les membres : [insérer le nom légal de chaque membre du groupement]	
3.a) Pays où le Candidat est légalement enregistré : [insérer le nom du pays d'enregistrement]	3.b) Numéro d'Identification des Entreprises : [insérer le numéro du registre de commerce]
4. Année d'enregistrement du candidat : [insérer l'année d'enregistrement]	
5. Adresse officielle du candidat dans le pays d'enregistrement : [insérer l'adresse légale du Candidat dans le pays d'enregistrement]	
6. Renseignement sur le représentant dûment habilité du candidat : Nom : [insérer le nom du représentant du candidat] Adresse : [insérer l'adresse du représentant du candidat] Téléphone/Fac-similé : [insérer le numéro de téléphone/fac-similé du représentant du candidat] Fonction : [insérer la fonction au sein de l'entreprise ou en rapport avec elle] Adresse électronique : [insérer l'adresse électronique du représentant du candidat]	
7. En cas de groupement, joindre l'accord de groupement	

## Formulaire de renseignements sur les membres de groupement

[Chaque membre du groupement remplit le formulaire ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le tableau ne doit pas être modifié. Aucune substitution ne sera admise.]

Date: [insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]

AAO numéro : [insérer le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres]

1. Nom du candidat : [insérer le nom du groupement]	
2. Nom du membre du groupement : [insérer le nom légal du membre du groupement]	
3.a) Pays où le membre du groupement est, légalement enregistré : [insérer le nom du pays d'enregistrement du membre du groupement]	3.b) Numéro d'Identification de l'entreprise : [insérer le numéro de l'acte d'inscription au registre de commerce]
4. Année d'enregistrement du membre du groupement : [insérer l'année d'enregistrement du membre du groupement]	
5. Adresse officielle du membre du groupement dans le pays d'enregistrement : [insérer l'adresse légale du membre du groupement dans le pays d'enregistrement]	
6. Renseignement sur le représentant dûment habilité du membre du groupement (mandataire):	
Nom: [insérer le nom du représentant du membre du groupement]	
Adresse: [insérer l'adresse du représentant du membre du groupement]	
Téléphone : [insérer le numéro de téléphone du membre du groupement]	
Fax : [insérer le numéro de fax du représentant du membre du groupement]	
Adresse électronique: [insérer l'adresse électronique du représentant du membre du groupement]	

## Lettre de soumission de l'offre

[Le candidat remplit la lettre ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le format de la lettre ne doit pas être modifié. Toute réserve ou déviation majeure, par rapport à ce format, pourra entraîner le rejet de l'offre]

Date: [insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]

AAO numéro : [insérer l'identification de l'Appel d'Offres]

À : (insérer le nom de l'autorité contractante)

Nous, les soussignés attestons que :

- a) Nous avons examiné le Dossier d'Appel d'Offres, y compris l'additif/ les additifs numéros : [insérer les numéros et date d'émission de chacun des additifs]; et n'avons aucune réserve à leur égard ;
- b) Nous nous engageons à exécuter conformément au Dossier d'Appel d'Offres et aux cahiers des Clauses Techniques et plans, les travaux ci-après : (insérer une brève description des travaux) dans le **délaï d'exécution** de (insérer le délai conformément au dossier d'appel d'offres) ;
- c) Le prix total de notre offre, hors rabais offerts à la clause (d) ci-après est de :
  - en chiffres hors T.V.A. : .....F CFA ; (insérer le montant)
  - en chiffres T.V.A. au taux de 18 % : .....F CFA ; (insérer le montant)
  - en chiffres T.T.C : .....F CFA ; (insérer le montant)
  - en lettres : ....., Toutes Taxes Comprises. (Insérer le montant)
- d) Les rabais offerts et les modalités d'application desdits rabais sont les suivants :
 

[Indiquer en détail les rabais offerts, le cas échéant, s'ils s'appliquent]

[Indiquer aussi en détail la méthode qui sera utilisée pour appliquer les rabais offerts, le cas échéant]
- e) Notre offre demeurera valide pendant la période requise à la clause 19.1 des Données Particulières de l'Appel d'Offres à compter de la date limite fixée pour la remise des offres à la clause 23.1 des Données Particulières de l'Appel d'Offres ; cette offre continuera de nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant l'expiration de cette période ;
- f) Si notre offre est acceptée, nous nous engageons à fournir un cautionnement définitif du marché conformément à la Clause 45 des Données Particulières de l'Appel d'Offres et à la clause 17 du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP);
- g) Notre candidature, ainsi que tous sous-traitants ou entrepreneur intervenant en rapport avec une quelconque partie du marché, ne tombent pas sous les conditions d'exclusion de la clause 4.2 des Données Particulières de l'Appel d'Offres.
- h) Nous ne nous trouvons pas dans une situation de conflit d'intérêt définie à la clause 4.3 des Données Particulières de l'Appel d'Offres.

- i) Nous nous engageons à ne pas octroyer ou promettre d'octroyer à toute personne intervenant à quelque titre que ce soit dans la procédure de passation du marché un avantage indu, pécuniaire ou autre, directement ou par des intermédiaires, en vue d'obtenir le marché.
- j) Il est entendu que la présente offre, et votre acceptation écrite de ladite offre figurant dans la notification d'attribution du marché que vous nous adresserez tiendra lieu de contrat entre nous, jusqu'à ce qu'un marché formel soit établi et signé.

Nom [insérer le nom complet de la personne signataire de l'offre]  
En tant que [indiquer la qualité du signataire]

Signature et cachet [insérer la signature et apposer le cachet du candidat ou du mandataire du groupement]

Ayant pouvoir à signer l'offre pour et au nom de [insérer le nom complet du Candidat ou du mandataire du groupement]

En date du \_\_\_\_\_ [Insérer la date de signature]

---

## **Bordereaux des prix unitaires (Sans Objet)**

[Le Candidat doit remplir tous les espaces en blanc dans les formulaires de Bordereau des prix unitaires selon les instructions figurant ci-après. La liste des postes dans la colonne 1 du Bordereau des prix doit être identique à la liste des items fournis par l'Autorité contractante dans la Section V. L'absence du bordereau des prix vaut rejet de la soumission du candidat.

Si le marché est à prix global et forfaitaire, l'autorité contractante supprimera le bordereau des prix unitaires]

# Formulaires de Bordereau des prix et Détail quantitatif et estimatif

## Modèle de Bordereau des prix et Détail quantitatif et estimatif

### A. Préambule

1. Le Bordereau des prix doit être pris en compte par le Candidat conjointement avec les Instructions aux candidats, les Cahiers des Clauses Administratives Générales et Particulières, les Cahiers des Clauses techniques et les plans.
2. Les quantités spécifiées dans le Détail quantitatif et estimatif sont des quantités estimées et provisoires. Elles fourniront une base commune pour l'évaluation des offres et l'attribution du marché. La base des règlements sera les quantités réelles de travaux commandés et exécutés, telles qu'elles seront mesurées par l'Entrepreneur et vérifiées par le Maître d'Œuvre, et valorisées aux taux et prix spécifiés au Bordereau des prix chiffré présenté par l'Entrepreneur dans son offre. Dans les cas où cette valorisation n'est pas applicable, ou dans tout autre cas, le règlement se fera aux taux et prix que le Maître d'Œuvre pourra fixer dans le cadre des termes du marché.
3. Sauf dispositions contraires spécifiées dans le marché, les prix fournis par l'Entrepreneur dans le Bordereau des prix chiffré inclus dans son offre devront comprendre toutes les installations de construction, la main-d'œuvre, la supervision, les matériaux, le montage, l'entretien, les assurances, les frais généraux et profits, les impôts, droits et taxes, ainsi que la couverture des risques généraux, des engagements et autres obligations spécifiées explicitement ou implicitement dans le marché.
4. Un prix devra être indiqué pour chaque poste dans le Détail quantitatif et estimatif chiffré, que les quantités soient spécifiées ou non. Le coût des postes pour lesquels l'Entrepreneur n'a pas indiqué de prix sera considéré comme couvert par d'autres prix indiqués dans le Détail quantitatif et estimatif chiffré.
5. Le coût complet en accord avec les dispositions du marché sera inclus dans les postes spécifiés dans le Bordereau des prix et le Détail quantitatif et estimatif chiffrés. Lorsqu'un poste n'est pas spécifié, le coût correspondant sera considéré comme distribué parmi les prix mentionnés pour des postes correspondants des travaux.
6. Les indications générales et les descriptions des travaux et matériaux ne sont pas nécessairement reprises ou résumées dans le Bordereau des prix et le Détail quantitatif et estimatif inclus dans le Dossier d'Appel d'offres. Les références, explicites ou implicites, aux sections appropriées du Dossier doivent être considérées avant de chiffrer les prix pour chaque poste du Bordereau des prix et du Détail quantitatif et estimatif chiffrés soumis dans l'offre.
7. Durant l'évaluation des offres, les erreurs arithmétiques éventuelles relevées dans le Bordereau des prix et le Détail quantitatif et estimatif seront corrigées suivant les dispositions de la clause 31 des Instructions aux candidats.
8. La méthode de constatation des prestations exécutées en vue des règlements devra être en accord avec :

[Insérer une description détaillée de la ou des méthodes qui seront appliquées. La méthode doit être décrite avec précision dans ce préambule, en indiquant par exemple les tolérances admises.]

### B. Tableaux du Bordereau des prix et Détail quantitatif et estimatif

---

[Le Bordereau des prix et le Détail quantitatif et estimatif seront normalement composés d'une série de tableaux dont le contenu correspondra à la nature ou à la séquence des tâches correspondantes, par exemple :

Tableau 1 - Postes généraux (par exemple : installation de chantier déplacement de réseaux)

Tableau 2 - Dégagement des emprises

Tableau 3 - Drains et fossés

Tableau 4 - etc., comme requis suivant le type de travaux

Tableau pour les travaux en régie - le cas échéant

Tableau des sommes provisionnelles - le cas échéant

Tableau récapitulatif du Détail quantitatif et estimatif

---

# DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

<b>DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF TRAVAUX DE TERRASSEMENT PHASE 1</b>					
Département de : <b>ADIAKE</b>					
N° <b>LOT 1</b>					
PROJET <b>ECO CITY</b>					
Site <b>Eplemlan</b>					
Superficie <b>50 Hectar</b>					
<b>N0</b>	<b>DESIGNATION</b>	<b>Unités</b>	<b>Quantités du marché</b>	<b>Prix unitaire FCFA HT</b>	<b>Montant FCFA HT</b>
- .000	<b>Installation de chantier</b>				
1.00	Installation de chantier de l'entreprise	Forfait	1		
2.00	Deplacement de reseau	Forfait	1		
	<b>Sous total Section Installation de chantier</b>				
<b>100</b>	<b>Dégagement des emprises</b>				
101	Débroussement mécanique	m <sup>2</sup>	500 000		
103	Abattage et essouchage d'arbres		0		
103a	- de diamètre compris entre 1 et 3 m	Forfait	1		
103b	- de diamètre supérieur à 3 m	U	0		
105	Décapage de terre végétale	m <sup>2</sup>	500 000		
	<b>Sous total Dégagement des emprises</b>				
<b>200</b>	<b>Terrassements généraux</b>				
201a	- hors site d'emprunt	m <sup>3</sup>	PM		
201b	- en dépôt sur sites d'emprunt	m <sup>3</sup>	PM		
202	Purge de terre de mauvaise tenue	m <sup>3</sup>	PM		
203	Remblais provenant de déblais	m <sup>3</sup>	PM		
204	Remblais en provenance d'emprunts		PM		
204a	- sur nouveaux sites d'emprunts y/c distance de transport	m <sup>3</sup>	PM		
204b	- sur sites d'emprunts existants	m <sup>3</sup>	PM		
206	Mise en forme et compactage de la plateforme de terrassement	m <sup>2</sup>	PM		
209	Protection des talus	m <sup>2</sup>	PM		
	<b>Sous total Terrassement Généraux</b>		PM		
<b>300</b>	<b>Couche de roulement</b>		<b>PM</b>		
301	Fourniture et mise en œuvre y/c distance de transport	m <sup>3</sup>	PM		
305	Remise en forme de roulement existante	m <sup>2</sup>	PM		
	<b>Sous total Couche de roulement</b>		<b>PM</b>		
<b>400</b>	<b>Assainissement - Drainage</b>		PM		
401	Enlèvement d'ouvrages existants		PM		
401a	Fourniture et pose de buse d1000 y compris les tetes	ml	PM		
401b	Enlèvement d'ordures	Forfait	PM		
409	Fourniture et pose d'ouvrage de traversée en PVC400, CR8 y compris aménagement des tête en beton armé	ml	PM		
410	Fourniture et pose d'ouvrage de traversée en PVC160, CR4 pour passage reseau AEP	ml	PM		
411	Fourniture et pose de conduite PVC160, CR4 pour passage reseau EU	ml	PM		
	<b>TOTAL FHT</b>				
	<b>TVA 18%</b>				
	<b>TOTAL FTTC</b>				
	<b>COUT AU m2 TTC</b>				

# **Lot Unique : Travaux de terrassament phase 1**

## Modèle de garantie de soumission

[La banque ou compagnie de garantie remplit ce modèle de cautionnement provisoire conformément aux indications entre crochets]

[Insérer le nom de la banque ou compagnie de garantie, et l'adresse de l'agence émettrice]

Bénéficiaire : [insérer le nom du ministère, de la structure ou de l'institution bénéficiaire]

Date : [insérer date]

**Numéro de la garantie d'offre :** [insérer le numéro de garantie]

Nous avons été informés que [insérer le nom du candidat] (ci-après dénommé « le candidat ») a répondu à votre appel d'offres numéro [insérer le numéro de l'avis d'appel d'offres] pour les travaux de [insérer l'objet de l'appel d'offres] et vous a soumis son offre en date du [insérer date du dépôt de l'offre] (ci-après dénommée « l'Offre »).

En vertu des dispositions du Dossier d'Appel d'Offres, l'Offre doit être accompagnée d'un cautionnement provisoire.

A la demande du candidat, nous [insérer nom de la banque ou compagnie de garantie] nous engageons par la présente, sans réserve et irrévocablement à nous porter caution et à vous payer à première demande, toute somme d'argent que vous pourriez réclamer dans la limite de [insérer le montant en chiffres et en lettres] F.CFA.

Votre demande en paiement doit être accompagnée d'une déclaration attestant que le candidat n'a pas exécuté une des obligations auxquelles il est tenu en vertu de l'Offre ou a fait l'objet de sanction pour faute commise dans le cadre de la procédure de passation du marché conformément aux articles 186 et 187 du Code des Marchés publics, à savoir :

- a) s'il n'accepte pas les modifications de son offre suite à la correction des erreurs de calcul; ou
- b) s'il retire l'Offre pendant la période de validité qu'il a spécifiée dans la lettre de soumission de l'offre; ou
- c) si, s'étant vu notifier l'acceptation de l'Offre par l'Autorité Contractante pendant la période de validité telle qu'indiquée dans la lettre de soumission de l'offre ou prorogée par l'Autorité contractante avant l'expiration de cette période, il:
  1. ne signe pas le marché ; ou
  2. ne fournit pas le cautionnement définitif du marché, s'il est tenu de le faire ainsi qu'il est prévu dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres ; ou
- d) s'il a fait l'objet d'une sanction des autorités compétentes ou de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics ou d'une juridiction compétente, conduisant à la saisie des garanties qu'il a constituées dans le cadre de la passation du marché, conformément aux articles 186 et 187 du Code des marchés publics.

La présente garantie de soumission restera valide trente (30) jours après l'expiration du délai de validité de l'offre.

Toute demande de paiement au titre de la présente garantie doit être reçue à cette date au plus tard.

La présente garantie de soumission est établie conformément à l'Acte Uniforme OHADA portant organisation des sûretés adopté le 15 décembre 2010 et entré en vigueur le 16 mai 2011 (JO OHADA n° 22 du 15 février 2011) dont les articles 39 et 40 sont respectivement relatifs aux règles de formation de garantie et contre garantie autonomes et à ses mentions obligatoires.

Nom du représentant de l'organisme qui délivre la garantie : [nom complet de la personne signataire] Titre [capacité juridique de la personne signataire] Cachet [Cachet de l'organisme]

Signé [signature de la personne dont le nom et le titre figurent ci-dessus]

**N.B : La mention manuscrite n'est pas exigée pour les garanties de soumission**

**MODELE D'ATTESTATION DE BONNE EXECUTION (ABE)**

Je soussigné (Nom, fonction, adresse, téléphone) .....

Certifie que l'entreprise: .....

Représentée par: .....

A mené à bien, dans les délais prévus les travaux de : .....

Réalisé à : .....

Le montant des prestations réalisées en propre par l'entreprise s'élevait à la somme de :  
.....et a fait l'objet d'un (e) marché N°/ Convention N°/ Contrat N°/ Bon de Commande  
N°.....

Ces travaux qui ont été réalisés du .....au....., ont été exécutées en conformité  
avec les clauses des cahiers des charges et on fait l'objet d'une réception ..... en date du .....

Le délai contractuel était de .....mois

En foi de quoi, je délivre la présente attestation pour lui servir et valoir ce que de droit.

Fait à .....le.....

Signature et cachet  
de l'autorité qui délivre l'ABE

**NB : L'attestation de bonne exécution doit être rédigée sur papier avec l'en-tête de la structure émettrice. Cette structure indiquera également ses contacts téléphoniques.**

**Pour être valable l'attestation de bonne exécution doit être délivrée par une autorité publique selon les dispositions de l'IC 4.1 de la section III ou par une organisation professionnelle reconnue et porter également les mentions suivantes :**

- Nom, fonction, adresse, téléphone, signature de l'autorité qui la délivre ;
- Raison sociale de l'entreprise et le nom de son représentant ;
- L'objet de la commande ;
- Le lieu et la période de réalisation de la commande ;
- Le montant de la commande ;
- La date de délivrance de l'attestation de bonne exécution ;
- Pour les ABE de sous-traitance, joindre le contrat de sous-traitance approuvé par l'autorité contractante.
- Marché N°...../Contrat N°...../Convention N°...../Bon de commande N°.....

## Formulaires de Détail Quantitatif et Estimatif

<b>Numéro d'ordre</b>	<b>Postes</b>	<b>Quantités</b>	<b>Prix unitaires en F. CFA</b>	<b>Prix total en F. CFA</b>
1				
2				
3				
4				
5				
.....				
n				
<b>Prix total Hors TVA</b>				
<b>TVA : 18%</b>				
<b>Prix total TTC</b>				

**Personnel affecté aux Travaux**

Nom et prénoms	Diplôme	Nombre d'année d'expérience	Poste proposé

**Matériel affecté aux Travaux**

Désignation	Quantité	Marque	En propre/ En location
1			
.			
.			
.			
n			

---

**Programme/Calendrier de Mobilisation du matériel**

## Matériel

### Formulaire MAT

Le Candidat doit fournir les détails concernant le matériel proposé afin d'établir qu'il a la possibilité de mobiliser le matériel clé dont la liste figure dans les critères de qualification. Un formulaire distinct sera préparé pour chaque pièce de matériel figurant sur la liste, ou pour du matériel de remplacement proposé par le Candidat.

Pièce de matériel		
Renseignement sur le matériel	Nom du fabricant	Modèle et puissance
	Capacité	Année de fabrication
Position courante	Localisation présente	
	Détails sur les engagements courants	
Provenance	Indiquer la provenance du matériel En possession, en location, en location-vente, fabriqué spécialement	

Les renseignements suivants seront omis pour le matériel en possession du Candidat.

Propriétaire	Nom du Propriétaire	
	Adresse du Propriétaire	
	Téléphone	Nom et titre de la personne à contacter
	Télocopie	Télex
Accords	Détails de la location / location-vente / accord de fabrication	
.....		
.....		

## Personnel

### Formulaire PER -1

#### Personnel proposé

Le Candidat doit fournir les noms de personnels ayant les qualifications requises exigées. Les renseignements concernant leur expérience devront être indiqués dans le Formulaire ci-dessous à remplir pour chaque candidat.

<b>1.</b>	<b>Désignation du poste</b>
	<b>Nom</b>
<b>.</b>	<b>Désignation du poste</b>
	<b>Nom</b>
<b>.</b>	<b>Désignation du poste</b>
	<b>Nom</b>
<b>n.</b>	<b>Désignation du poste</b>
	<b>Nom</b>

## Formulaire PER-2

### Curriculum vitae du Personnel proposé

<b>Nom du Candidat</b>		
<b>Poste</b>		
<b>Renseignements personnels</b>	<b>Nom</b>	<b>Date de naissance</b> <b>Contact:</b>
	<b>Qualifications professionnelles</b>	
<b>Employeur actuel</b>	<b>Nom de l'employeur</b>	
	<b>Adresse de l'employeur</b>	
	<b>Téléphone</b>	<b>Contact (responsable / chargé du personnel)</b>
	<b>Télécopie</b>	<b>E-mail</b>
	<b>Emploi tenu</b>	<b>Nombre d'années avec le présent employeur</b>

Résumer l'expérience professionnelle des trois (03) dernières années en ordre chronologique inverse. Indiquer l'expérience technique pertinente pour le projet.

De	À	Société / Projet / Position / expérience technique et de gestionnaire pertinente

Je m'engage à travailler au sein de l'Entreprise/Société.....si elle est retenue pour L'Appel d'offres N°.....relatif à.....et ce durant la période d'exécution des travaux.

Signature de l'employeur

Date.....  
Signature de l'employé

**NB : Les CV devront être signés de l'employé. Ils seront accompagnés des copies certifiées conformes des diplômes datant de moins de six (06) mois comme exigé à la section III et des copies de la Carte Nationale d'Identité ou de l'attestation d'identité en cours de validité.**

**POUVOIRS HABILITANT DU SOUMISSIONNAIRE**

(à remplir par le soumissionnaire)

Je soussigné M/Mme ..... (Insérer nom et prénoms et fonction de la personne qui donne procuration) donne pouvoir à ..... (Insérer nom et prénoms et fonction de la personne qui déclare avoir procuration) pour signer tout document concernant ..... (Insérer le nom et l'adresse de l'entreprise) dans le cadre de l'appel d'offres ..... (Insérer le numéro de l'appel d'offres) relatif à ..... (Insérer l'objet de l'appel d'offres)

En foi de quoi je lui délivre la présente habilitation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Abidjan le, (date en toutes lettres)

Signature de la personne qui donne procuration

Cachet de l'entreprise de la personne qui donne procuration

**NB**: l'acte portant pouvoir habilitant du soumissionnaire doit être rédigé sur papier avec entête de l'entreprise pour être valable. Les signatures et cachet ne doivent pas être détachés du texte.

**ATTESTATION DE LOCATION DE MATERIELS  
DELIVREE PAR :**

Je soussigné (nom, prénoms, fonctions loueur)                      Directeur de l'entreprise de location d'engins  
(insérer nom de l'entreprise qui loue) Située à                      B.P.                      Téléphone                      Certifie que  
l'Entreprise :                      (insérer le nom de l'entreprise locataire) Représentée par Monsieur/  
Madame : (insérer les nom, prénoms et fonction du représentant de l'entreprise locataire)                      a  
signé avec mon Entreprise, une convention de location des matériels suivants                      (insérer les nom  
et référence des matériels objet de la location) pour l'exécution des Travaux concernant l'appel  
d'offre N°.....(insérer le numéro de l'appel d'offres) relatif à                      (insérer l'objet de l'appel  
d'offres).

Cette attestation est ferme et irrévocable.

En foi de quoi, je lui délivre cette attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Abidjan le, (date en toutes lettres)  
Signature du représentant de l'entreprise qui loue  
Cachet de l'entreprise qui loue

**NB : l'attestation de location de matériels doit être rédigée sur papier avec entête de l'entreprise qui loue pour être valable. Les signatures et cachet ne doivent pas être détachés du texte.**

**Joindre à la présente attestation, de la location de matériels, les cartes grises pour les véhicules et les reçus d'achat pour le reste du matériel au nom du loueur.**

**ATTESTATION DE PREFINANCEMENT BANCAIRE**

Nous soussignée,( indiquer le nom et le statut de la Banque),au capital social de ( indiquer le capital en chiffre et en lettre) F CFA, dont le siège est à (indiquer le siège social de la Banque et l'adresse correspondante), immatriculé au registre de commerce et du crédit mobilier sous le numéro ( indiquer le numéro d'immatriculation au RCCM), représentée par Monsieur/Madame(indiquer le nom et prénoms et la fonction du représentant de la Banque),attestons par la présente que la société (indiquer le nom et l'adresse de l'entreprise), est titulaire du compte numéro(indiquer le numéro de compte de l'entreprise) ouvert dans nos livres.

(Indiquer le nom de l'entreprise) bénéficie d'un préfinancement (ou d'une ligne de crédit) à hauteur de (indiquer le montant en chiffre et en lettre du préfinancement) F CFA, au cas où elle serait titulaire du marché objet de l'appel d'offres N° (indiquer le numéro et l'objet de l'appel d'offres).

En foi de quoi, nous lui délivrons la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Abidjan le, (date en toutes lettres)  
Signature du représentant de la banque

Cachet de la banque

**NB : l'attestation de disponibilité de crédit doit être rédigée sur papier entête de la banque pour être valable. La signature et le cachet ne doivent pas être détachées du texte**

## **Planning d'exécution des travaux**

(Le soumissionnaire devra insérer le planning d'exécution des travaux)

# **DEUXIÈME PARTIE**

## **Spécification des Travaux**

---

# **Section VI. Cahier des Clauses techniques et plans**

## **SPECIFICATIONS GENERALES**

### **Objet du présent descriptif**

Le présent descriptif concerne **les travaux de terrassement ,dégagent des emprises.**

### **Nomenclature des lots**

CHAPITRE 0	INSTALLATION DE CHANTIER
CHAPITRE 1	DEGAGEMENT DES EMPRISES
CHAPITRE 2	DEGAGEMENT DES EMPRISES

### **Documents Techniques Généraux**

Les travaux seront exécutés selon les règles de l'art, et conformément aux documents techniques généraux, non annexés mais réputés connus et acceptés sans restriction par les parties contractantes :

- Normes Ivoiriennes, éditées par la CODINORM;
- Normes Françaises, éditées par l'AFNOR;
- Cahier des Prescriptions Techniques Générales du CSTB;
  
- Documents Techniques Unifiés (DTU);

### **Études techniques - plans de recollement**

Les études techniques et plans de recollement sont entièrement à la charge de l'entrepreneur qui devra établir ou faire établir tous les plans techniques nécessaires à l'exécution.

Ceux-ci devront obtenir l'agrément du maître d'œuvre ou d'un bureau de contrôle agréé.

A la fin des travaux et avant la réception provisoire, l'entrepreneur remettra un exemplaire reproductible des plans exactement conformes aux travaux réalisés.

### **CHAPITRE 0 - INSTALLATION DE CHANTIER**

L'entrepreneur est tenu d'effectuer dès le début de la période préparatoire, un plan d'organisation du chantier à soumettre à l'approbation de la Mission de Contrôle.

Sur ce plan figureront notamment :

- la clôture du terrain
  - les voies des engins
  - les aires de stationnement
  - les positionnements des emprises de stockage nécessaires et des panneaux de chantier (S = 12 m<sup>2</sup>) avec les noms de tous les intervenants selon modèle à fournir par l'Architecte ou l'Ingénieur.
  - les emplacements possibles pour la salle de réunion (dimensions minimales : 6,00 x 4,50 m), le bureau de la Mission de Contrôle, les bureaux propres à l'entreprise et les bâtiments de stockage.
- le tracé des évacuations provisoires etc...

L'entrepreneur général devra le mobilier suivant pour les réunions de chantier :

- une table pour 10 personnes
- dix chaises
- une série d'étagères ou de casiers
- des panneaux permettant l'affichage des plans.

L'Entrepreneur général devra la confection et pose d'un panneau de chantier indiquant:

- l'opération;
- le Maître d'Ouvrage
- le Maître d'Ouvrage délégué
- l'Architecte;
- les Entreprises;
- la source de financement.

### **Livraison des travaux**

Une fois les travaux terminés et avant leur réception provisoire, l'entreprise devra :

- débarrasser le chantier de tous les dépôts et engins ;  
- procéder au nettoyage des locaux ainsi que des abords de façon à livrer le bâtiment en parfait état de propreté, en particulier :

**Nota** : L'entreprise devra réparer tous les dégâts que la présence du chantier aurait occasionnés.

**Aussi la réception ne peut être prononcée qu'après exécution complète et dans Les règles de l'art de tous les travaux désignés dans le descriptif, ainsi que les travaux complémentaires qui pourraient être ordonnés en cours d'exécution par ordre de service du maître de l'ouvrage.**

## **CHAPITRE 1 - DEGAGEMENT DES EMPRISES**

Dégagement des emprises

Ces travaux comprennent :

- l'arrachage et l'enlèvement d'arbres, de taillis et de broussailles,
- l'extraction et l'enlèvement des anciennes souches mises à jour,

# **TROISIÈME PARTIE**

## **MARCHE**

## **Section VII. Cahier des Clauses Administratives Générales. (CCAG)**

Les clauses du Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) contenues dans le Dossier Type d'Appel d'Offres (DTAO) pris par décret n°2013-404 du 06 juin 2013, relatif aux appels d'offres de travaux sont applicables.

Les clauses des CCAG peuvent être intégralement consultées sur le site Internet de la Direction des Marchés Publics (DMP) : [www.marchespublics.ci](http://www.marchespublics.ci)

## Section VIII. Cahier des Clauses Administratives Particulières

Les Clauses Administratives Particulières qui suivent complètent les Clauses Administratives Générales. Dans tous les cas où les dispositions se contredisent, les dispositions ci-après prévaudront sur celles des Clauses Administratives Générales. Le numéro de la Clause Générale à laquelle se réfère une Clause Particulière est indiqué dans la colonne N°2 intitulée Article.

Conditions	Article du CCAG	Disposition
<b>Désignation des intervenants</b>	4.1.1	Nom de l'Autorité Contractante : <b>Groupe KASTOR AFRICA SA</b> Nom du Maître d'Ouvrage : <b>Groupe KASTOR AFRICA SA</b> Nom du Maître d'œuvre : <b>Groupe KASTOR AFRICA CI</b>
	4.2.2	<b>Sans objet</b>
<b>Documents contractuels</b>	5.2 (e)	Plans, notes de calcul, cahiers de sondage et dossiers géotechniques (supprimer la ou les mentions inutiles)
	5.2 (h)	Décomposition des prix forfaitaires et sous détail des prix unitaires : <b>sans objet.</b>
	5.2 (j)	Autres pièces contractuelles [Insérer, le cas échéant]
<b>Estimation des engagements financiers du Maître d'ouvrage</b>	6.8	<b>Sans objet</b>
<b>Cautionnement définitif et garantie de restitution d'avance - Retenue de garantie - Responsabilité - Assurance</b>	7.1.1	<b>Le montant du cautionnement définitif sera de : Trois pour cent (3%) du montant initial du marché</b>
	7.2.1	La retenue de garantie sera de : <b>Cinq pour cent (5%) du montant initial du marché</b> La durée de garantie est de douze (12) mois

Conditions	Article du CCAG	Disposition
	7.3	<p>Les polices d'assurances suivantes sont requises au titre du présent marché : (choisir l'option ou les options correspondante(s) et supprimer les mentions inutiles)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- assurance des risques causés à des tiers :</li> <li>- assurance des accidents de travail</li> <li>- assurance "Tous risques chantier" :</li> <li>- assurance couvrant la responsabilité décennale :</li> </ul> <p><b>NB :</b></p> <p><b>a) le montant minimum garantie est de cent pour cent (100%) du montant du marché en Francs CFA</b></p> <p><b>b) Franchise est de cinq pour cent (5%) du sinistre</b></p>
<b>Nature du prix</b>	11.1	Sans Objet.
	11.2	Le marché est à prix : <b>global et forfaitaire</b>
<b>Révision des prix</b>	11.4.2	Les prix sont fermes et les dispositions de l'Article 11.4.2 du CCAG ne sont pas applicables
<b>Actualisation des prix</b>	11.4.3	<b>Sans objet</b>
<b>Impôts, droits, taxes, redevances, cotisations</b>	11.5.2	<p>Les prix du présent marché sont réputés ne pas comprendre les montants dus au titre des impôts, droits et obligations suivantes :</p> <p><b>Sans objet</b></p>
<b>Rémunération de l'Entrepreneur</b>	12.3	<p>Chaque acompte pourra comprendre une part correspondant aux approvisionnements de matériaux et composants de construction constitués sur le Site des travaux en vue de leur mise en œuvre. De telles avances seront déduites de l'acompte rémunérant les travaux correspondants, lorsqu'ils auront été réalisés et lesdits approvisionnements mis en œuvre. Le solde total de ces avances sur approvisionnements ne peut excéder quinze pour cent (<b>15%</b>) du montant du marché.</p>
<b>Avance de démarrage</b>	12.4	<p>Une avance forfaitaire facultative au démarrage du chantier peut être versée à l'Entrepreneur à condition qu'il en fasse expressément la demande. Elle doit être garantie à cent pour cent (100 %) par une caution personnelle et solidaire fournie par une Banque agréé par le ministre chargé des finances de la République de Côte d'Ivoire ou délivré par une banque établie dans l'espace UEMOA. Cette avance est</p>

Conditions	Article du CCAG	Disposition
		plafonnée de vingt pour cent (20 %) à cinquante pour cent (50%) du montant de base du Marché. Le paiement de l'avance de démarrage est subordonné à la constitution de la caution et à la constitution du cautionnement définitif.
<b>Intérêts moratoires</b>	12.7	Le taux applicable est le taux d'escompte de la BCEAO majoré d'un point.
<b>Domiciliation des paiements</b>	14.2.3	Les paiements à l'Entrepreneur seront effectués au compte bancaire suivant : [Indiquer le compte bancaire du titulaire]
<b>Force majeure</b>	17.3	Seules des intempéries constituant un cas de force majeure : <b>sans objet</b>
<b>Délai d'exécution</b>	18.1.1	Le délai d'exécution des travaux par lot est fixé à : <b>trois (03) mois</b> <b>Ce délai commence à courir à compter de la date indiquée dans l'ordre de service de démarrer les travaux par le maître d'œuvre.</b>
<b>Prolongation des délais d'exécution</b>	18.2.2	Seuil des intempéries entraînant une prolongation des délais d'exécution des travaux : <b>sans objet</b> Nombre de journées d'intempéries prévisibles : <b>sans objet.</b>
<b>Seuil de prolongation des délais d'exécution ouvrant droit à la résiliation du marché</b>	18.2.4	Seuil de prolongation des délais d'exécution ouvrant droit à résiliation du marché : <b>sans objet</b>
<b>Pénalités, et retenues</b>	19.1	La pénalité journalière pour retard dans l'exécution est fixée à : 1/1000ième du montant non révisé dû, augmenté de ses éventuels avenants.
	19.6	Le montant maximum des pénalités est de : <b>dix pour cent (10%)</b> du montant du marché et de ses avenants éventuels.
<b>Prise en charge, manutention et conservation par l'Entrepreneur des matériaux et produits fournis par le Maître d'ouvrage dans le cadre du marché</b>	25.4	Non applicable
<b>Préparation des travaux</b>	27.1	Durée de la période de mobilisation : <b>15 jours</b>
	27.2	Délai de soumission du programme d'exécution : <b>15 jours</b>

<b>Conditions</b>	<b>Article du CCAG</b>	<b>Disposition</b>
	27.3	Plan de sécurité et d'hygiène : <b>Les mesures et dispositions énumérées à l'Article 30.4 du CCAG</b>
<b>Maintien des communications et de l'écoulement des eaux</b>	30.6.1	<b>Les mesures et dispositions énumérées à l'Article 30.6 du CCAG</b>
<b>Réception provisoire</b>	39.1	Les modalités de réception par tranche de travaux sont les suivantes : Le principe de réception provisoire par tranche de travaux est admis et les dispositions des réceptions provisoires restent aussi valables pour les réceptions provisoires par tranche de travaux.  Modification du délai du début des opérations préalables à la réception des ouvrages : <b>Non applicable.</b>
	39.2 b)	Épreuves comprises dans les opérations préalables à la réception <b>selon les dispositions des Spécifications techniques.</b>
<b>Garanties particulières</b>	42.2	<b>Sans objet.</b>
<b>Règlement des différends</b>	48.2	<b>Les litiges sont réglés en premier à l'amiable sinon suivant les règles et procédures en vigueur des Nations Unies.</b>
<b>Entrée en vigueur du marché</b>	50	Le marché entre en vigueur dès son approbation par l'autorité compétente et la notification du marché au titulaire ou son délégué.

Visé le.....

Visé le .....

Lu et approuvé

l'Autorité Contractante

(Mention manuscrite), cachet et

Signature de l'entreprise

Approuvé le.....

L'Autorité Compétente

## **Section IX. Formulaires de marchés**

### **Liste des formulaires**

1. Acte d'Engagement .....	<b>81</b>
2. Modèle de cautionnement définitif (garantie bancaire) .....	<b>83</b>
3. Modèle de garantie de remboursement d'avance (garantie bancaire) .....	<b>84</b>

# 1. Acte d'Engagement

[L'Attributaire remplit cet Acte d'Engagement conformément aux indications en italiques]

AUX TERMES DU PRÉSENT MARCHÉ, conclu le .../...../20... (Insérer la date)

ENTRE

(1) [insérer le nom légal complet de l'Autorité Contractante] \_\_\_\_\_ de [insérer l'adresse complète de l'Autorité Contractante] \_\_\_\_\_ (ci-après dénommé l'« Autorité Contractante ») d'une part, et

(2) [insérer le nom légal complet du Titulaire] \_\_\_\_\_ de [insérer l'adresse complète du Titulaire] \_\_\_\_\_ (ci-après dénommé le « Titulaire »), d'autre part :

ATTENDU QUE l'Autorité Contractante a lancé un appel d'offres pour les travaux de [insérer une brève description des travaux] \_\_\_\_\_ et a accepté l'offre du Titulaire pour l'exécution de ces travaux, pour un montant de [insérer le montant du marché] F.CFA TTC (ci-après dénommé le « montant du marché ») et dans le délai maximal de [insérer le délai maximal d'exécution des travaux].

IL A ÉTÉ ARRÊTÉ ET CONVENU CE QUI SUIT :

1. Dans ce marché, les mots et expressions auront le même sens que celui qui leur est respectivement donné dans les clauses du marché auxquelles il est fait référence.

2. Les documents ci-après sont réputés faire partie intégrante du marché et être lus et interprétés à ce titre :

- a) le présent Acte d'Engagement
- b) la Notification d'attribution du marché adressée au Titulaire par l'Autorité Contractante ;
- c) l'offre et les Bordereaux des prix présentés par le Titulaire ;
- d) le Cahier des Clauses Administratives Particulières. ;
- e) le Cahier des Clauses Administratives Générales ;
- f) le bordereau des quantités, calendrier d'exécution, et Cahier des Clauses Techniques ;  
et
- g) [Ajouter ici tout(s) document(s) supplémentaire (s) éventuels] \_\_\_\_\_

3. Le présent Acte d'Engagement prévaudra sur toute autre pièce constitutive du marché. En cas de différence entre les pièces constitutives du marché, ces pièces prévaudront dans l'ordre où elles sont énumérées ci-dessus.

4. En contrepartie des paiements que l'Autorité Contractante doit effectuer au bénéfice du Titulaire, comme cela est indiqué ci-après, le Titulaire convient avec l'Autorité Contractante par les présentes d'exécuter les travaux et de remédier aux défauts de ceux-ci conformément à tous égards aux dispositions du marché.

5. L'Autorité Contractante convient par la présente de payer au Titulaire, en contrepartie des travaux, le montant du marché, ou tout autre montant dû au titre du marché, et ce, aux échéances et de la façon prescrites par le marché.

EN FOI DE QUOI les parties au présent marché ont fait signer le présent document conformément aux lois en vigueur en Côte d'Ivoire, les jour et année mentionnés ci-dessous.

<p><b>Pour le titulaire :</b> (tous ces champs sont obligatoires, ils doivent être renseignés par le titulaire)</p> <p>Signé et authentifié par :</p> <p>Fonction :</p> <p>Signature :</p> <p>Nom :</p> <p>Date :</p>	<p><b>Pour l'Autorité Contractante et en son nom :</b> (tous ces champs sont obligatoires, ils doivent être renseignés par l'autorité contractante)</p> <p>Signé et authentifié par :</p> <p>Fonction :</p> <p>Signature :</p> <p>Nom :</p> <p>Date :</p>
---	---

## 2. Modèle de cautionnement définitif

[Sur demande de l'attributaire, la banque ou l'établissement financier (garant) remplit cette garantie de bonne exécution type conformément aux indications en italique]

Date : [insérer la date]

Identification de l'AAO : [insérer l'objet et le numéro de l'appel d'offres]

[Insérer les nom et adresse de l'organisme d'émission]

Bénéficiaire : [insérer les nom et adresse de l'Autorité Contractante]

Numéro de la garantie de bonne exécution : [insérer le numéro de la garantie]

Nous avons été informés que [insérer le nom du Titulaire] (ci-après dénommé « le Titulaire ») a conclu avec vous le marché numéro [insérer le numéro du marché] en date du [insérer la date d'approbation] pour les travaux de [insérer l'objet du marché] (ci-après dénommée « le marché »).

De plus, nous comprenons qu'un cautionnement définitif est exigé en vertu des conditions du marché.

A la demande du Titulaire, nous [insérer le nom de l'organisme d'émission] nous engageons par la présente, sans réserve et irrévocablement, à vous payer à première demande, tout montant que vous pourriez réclamer dans la limite de [insérer la somme en chiffres et en lettres] F.CFA. Votre demande en paiement doit être accompagnée d'une déclaration attestant que le Titulaire ne se conforme pas aux conditions du marché, sans que vous ayez à prouver ou à donner les raisons ou le motif de votre demande ou du montant indiqué dans votre demande.

La présente garantie expire au plus tard le...../.../20.... [Insérer la date de fin d'exécution des travaux], <sup>1</sup> et toute demande de paiement doit être reçue à cette date au plus tard.

La présente garantie est établie en conformité avec l'Acte Uniforme OHADA portant organisation des sûretés adopté le 15 décembre 2010 et entré en vigueur le 16 mai 2011 (JO OHADA n° 22 du 15 février 2011) dont les articles 39 et 40 sont respectivement relatifs aux règles de formation de garantie et contre garantie autonomes et à ses mentions obligatoires.

[Insérer le nom et la fonction de la personne habilitée à signer la garantie au nom de l'organisme d'émission]

[Insérer la signature et le cachet de l'organisme]

---

<sup>1</sup> La date est établie conformément à l'article 17.4 des Cahier des Clauses Administratives Générales (« CCAG »), en tenant compte de toute obligation de garantie du Titulaire en vertu de l'article 27.2 du CCAG/CCAP. L'Autorité Contractante doit prendre en compte le fait que, dans le cas d'une prorogation de la durée du marché, il devra demander au Garant de prolonger la durée de la présente garantie. Une telle demande doit être faite par écrit avant la date d'expiration mentionnée dans la garantie. Lorsqu'il préparera la garantie, l'Autorité Contractante peut envisager d'ajouter ce qui suit à la fin de l'avant-dernier paragraphe : « Sur demande écrite de l'Autorité Contractante formulée avant l'expiration de la présente garantie, le Garant prolongera la durée de cette garantie pour une période ne dépassant pas [six mois] [un an]. Une telle extension ne sera accordée qu'une fois. »

### 3. Modèle de garantie de remboursement d'avance (garantie bancaire)

[À la demande de l'attributaire, la banque remplit cette garantie type conformément aux indications en italique]

Date : [insérer la date]

Identification de l'Appel d'Offres : [insérer le numéro et l'objet de l'appel d'offres]

[Insérer les nom et adresse de la banque d'émission]

**Bénéficiaire** : [insérer les nom et adresse de l'Autorité Contractante]

**Numéro de la garantie de remboursement d'avance** : [insérer le numéro de la garantie de remboursement d'avance]

Nous avons été informés que [insérer le nom du Titulaire] (ci-après dénommé « le Titulaire ») a conclu avec vous le marché numéro [insérer le numéro du marché] en date du [insérer la date] pour les travaux de [insérer l'objet du marché] (ci-après dénommé « le marché »).

De plus, nous comprenons qu'une garantie de remboursement d'avance est exigée en vertu des conditions du marché.

A la demande du Titulaire, nous [insérer le nom de la banque] nous engageons par la présente, sans réserve et irrévocablement, à vous payer à première demande, toute somme d'argent que vous pourriez réclamer dans la limite de [insérer la somme en chiffres et en lettres] F. CFA. Votre demande en paiement doit être accompagnée d'une déclaration attestant que le titulaire ne se conforme pas aux conditions du marché parce qu'il a utilisé l'avance à d'autres fins que pour l'exécution des travaux.

Toute demande et paiement au titre de la présente garantie est conditionnée à la réception par le Titulaire de l'avance mentionnée plus haut dans son compte portant le numéro [insérer le numéro du compte bancaire] à [insérer les nom et adresse de la banque].

La présente garantie expire au plus tard à la première des dates suivantes : sur réception d'une copie de [Insérer le nom des documents établissant l'exécution des travaux] ou le..../...../20..... [Insérer la date].<sup>2</sup> Toute demande de paiement doit être reçue à cette date au plus tard.

La présente garantie est établie en conformité avec l'Acte Uniforme OHADA portant organisation des sûretés adopté le 15 décembre 2010 et entré en vigueur le 16 mai 2011 (JO OHADA n° 22 du 15 février 2011) dont les articles 39 et 40 sont respectivement relatifs aux règles de formation de garantie et contre garantie autonomes et à ses mentions obligatoires.

[Insérer le nom et la fonction de la personne habilitée à signer la garantie au nom de la banque]

[Insérer la signature et le cachet de la banque]

---

<sup>2</sup> Insérer la date de livraison prévue au calendrier initial de livraison. L'Autorité Contractante doit prendre en compte le fait que, dans le cas d'une prorogation de la durée du marché, il devra demander au Garant de prolonger la durée de la présente garantie. Une telle demande doit être faite par écrit avant la date d'expiration mentionnée dans la garantie. Lorsqu'elle préparera la garantie, l'Autorité Contractante peut envisager d'ajouter ce qui suit à la fin de l'avant-dernier paragraphe : « Sur demande écrite de l'Autorité Contractante formulée avant l'expiration de la présente garantie, le Garant prolongera la durée de cette garantie pour une période ne dépassant pas [six mois] [un an]. Une telle extension ne sera accordée qu'une fois. »

**ANNEXES VII: PLANS**